

ORDRE DU JOUR

**de la réunion du Comité de gestion unique du jeudi 13 novembre 2008
Points concernant le secteur du lait et des produits laitiers**

OUVERTURE D'UNE CAMPAGNE DE STOCKAGE PRIVE DE BEURRE AU 1^{er} JANVIER 2009 :

La Commission a annoncé jeudi 6 novembre en Comité de gestion que, au vu de la situation de marché, elle avait l'intention d'ouvrir la campagne de stockage privé de beurre le 1^{er} janvier 2009 au lieu de la date habituelle, à savoir le 1^{er} mars 2009. Le projet de texte sera communiqué aux Etats-Membres lundi 10 novembre en fin de journée pour vote le jeudi 13 novembre en Comité de gestion unique.

Les éléments déjà connus sur les modalités qui seront d'application sont les suivants :

- le nouveau règlement horizontal concernant le stockage privé, le règlement (CE) 826/2008, sera appliqué ;
- l'aide sera fixée à l'avance (et non par voie d'adjudication) ;
- le stockage privé sera limité aux produits déjà en stock (comme c'était le cas sous les anciennes règles du règlement 105/2008) ;
- les usines de fabrication devront être agréées conformément à l'article 4 du règlement 105/2008, comme prévu à l'annexe I partie III du règlement (CE) 826/2008.